



Association des Usagers de l' Eau des Pyrénées Orientales

Siège social : 2, rue de la tour, Camp Marti 66110 Amélie-les-Bains / Palalda

asso@usagersdeleau66.org tél : 06 22 71 79 47

Mardi 27 juillet 2021

DECLARATION PUBLIQUE

L'association des Usagers de l'Eau des Pyrénées Orientales apporte son soutien le plus vigoureux à l'association Tautavelloise pour l'information et la sauvegarde face à ce qui semble bien se révéler être un acte criminel à l'encontre de son Président, Joseph GENE BRIER.

Notre association travaille en étroite collaboration avec l'association Tautavelloise concernant la gestion de l'eau sur la commune de Tautavel ainsi que sur l'ensemble du bassin versant de l' Agly. Les menaces de tous ordres et les actes de violences ne sauraient entraver l'action engagée par nos associations qui agissent dans l'intérêt général et évidemment se heurtent à des intérêts privés.

Nous interpellons de la manière la plus vive les élus locaux et les Services de l'État afin que ces derniers condamnent publiquement et agissent avec la plus grande fermeté face aux actes de violence et aux menaces de toute nature. Nous demandons à ce que la loi soit strictement appliquée au regard des directives de l'ARS émises pour la protection des eaux du Gouleyrous.

L'état de tension sociale local et le passage à l'acte d'individus irresponsables est rendu possible par le fait d'une inertie politique installée de longue date sous la responsabilité d' élus locaux et de la collectivité publique Perpignan Méditerranée Métropole en matière de gestion de l'eau dans tous ses usages.

Pour l'association des Usagers de l'Eau des Pyrénées Orientales,

le président, Dominique BONNARD

Veillez trouver ci-joint le **communiqué de presse de l'association Tautavelloise ainsi que la photo du sinistre** :

"Incendie apparemment criminel au domicile du président d'une association à Tautavel?"

À quatre heures du matin, le véhicule du président d'une association à Tautavel a subitement pris feu par l'arrière dans la cour de son domicile. Compte tenu de la proximité du véhicule des habitations, un drame a été évité de justesse grâce à l'intervention rapide des pompiers. Une plainte contre X a été déposée auprès des services de la gendarmerie.

Cet incendie intervient dans un contexte très tendu dans le village de Tautavel. En effet, l'association que préside la victime de cet incendie, mène des actions de protection de l'environnement qui ne semble pas être au goût de tous, si l'on en juge les menaces qu'il a subies sur les réseaux sociaux.

La récente fermeture du site du GOULEYROUS exigée par l'ARS serait-elle à l'origine de cet acte criminel ? Une plainte a donc été déposée auprès des services de la gendarmerie.

En tout état de cause, l'intimidation recherchée n'aboutira pas. L'association entend poursuivre les actions en cours auprès du tribunal administratif concernant l'infraction au code de l'urbanisme d'un parking illégal pour laquelle la commune a été mise en demeure. Deux plaintes sont également en préparation concernant cette même affaire. »